

Denis Delerue - Repères sur l'histoire des TISF - Octobre 2019



Denis Delerue, membre du CNAHES depuis 2013 a exercé quelques années comme assistant de service social en protection de l'Enfance. Puis formateur dans une école de service social à Arras, il accompagne les mutations de ce centre de formation devenu site de l'IRTS Hauts de France en exerçant des fonctions de cadre pédagogique de plusieurs formations et de Directeur en fin de parcours professionnel. Militant associatif, Il est engagé dans la gouvernance d'associations de solidarité.

D'après un ouvrage de Bernadette Bonamy, *Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale*, Editions ERES 2016. Elle est Travailleuse Familiale puis formatrice et responsable de formation continue à l'UNADMR.

Le titre de Travailleuse Familiale existe depuis 1949 TF. 2 textes de référence : Décret du 15 02 1974 créant le certificat d'aptitude de TF et le Décret du 9 09 1999 créant le DE de TISF.

70 ans d'une évolution qui correspond à la structuration du Travail social cf. la capsule de Philippe Dumoulin.

Entre les années 1965 et 1980, Boom des travailleurs sociaux avec des politiques sociales qui créent ou reconnaissent des professions sociales pour chacune des priorités : enfants, familles, personnes âgées

Définition en 1974 : « La TF est un travailleur social qui assure à domicile des activités ménagères et familiales soit au foyer des mères de famille qu'elle aide ou qu'elle supplée, soit auprès de personnes âgées, infirmes ou invalides. La TF contribue à maintenir ou rétablir l'équilibre des familles où elle intervient Elle accomplit les diverses tâches ménagères qu'exige la vie quotidienne et assure la surveillance des enfants. A l'occasion de ces tâches concrètes, elle exerce une action d'ordre social, préventif et éducatif ».

Définition en 1999 : Le DE TISF est institué qui atteste des compétences pour effectuer une intervention sociale préventive et réparatrice à travers des activités d'aide à la vie quotidienne et à l'éducation des enfants. Les TISF interviennent auprès de familles, de personnes en difficulté sociale, de personnes âgées ou de personnes handicapées soit à domicile, soit en établissement ou service s'inscrivant dans les politiques d'action sociale.

Comparatif des deux définitions : on passe de l'activité à une intervention sociale au même titre que les autres TS, de la surveillance à l'éducation des enfants, un élargissement des publics et des lieux d'intervention, notamment les établissements.

Une lettre circulaire de la Cnaf en 2002 confirme cette évolution en insistant sur l'accès aux droits des familles et l'accompagnement à la fonction parentale.

Donc un long chemin de reconnaissance pour « les petites mains du travail social ». À l'origine, aide à la mère de famille dans les tâches de la maison, la TF devient progressivement un travailleur social à part entière par une action d'accompagnement au quotidien des parents et des enfants.

Technicien : des techniques ménagères, relationnelles et méthodologiques (savoir observer, analyser, proposer... et le retranscrire).

Intervention sociale : intervention auprès de la personne, son entourage en étant acteur de changement. Avec un travail d'équipe et de partenariat autour d'un projet.

Intervention familiale : depuis l'origine, la famille constitue le champ d'action essentiel : les titres le reflètent : aide familiale, TFamiliale, TIS Familiale.

Aux fondements de la profession : une histoire étroitement liée aux associations d'aides à domicile et militant pour la famille, passant progressivement du bénévolat à la professionnalisation.

Cinq périodes avec des contextes différents :

1. 1865 Une origine religieuse et charitable; création par le père Pernet des petites sœurs de l'Assomption Vocation à servir les familles les plus pauvres, éduquer les mères, en faire de « bonnes chrétiennes ». Ces sœurs accomplissent au domicile des tâches ménagères Un centre de formation perdurera jusqu'en 1972.
2. Après la grande guerre 14-18, une origine plus bourgeoise en 1920 par la création par Henriette Viollet de l'aide aux mères de famille (il faut repeupler la France...) But : seconder les mères de famille nombreuses courageuses (aspect moralisateur) Bénévolat au début puis rémunération.
3. Fin 2^{ème} guerre mondiale (baby-boom, ordonnances de la Sécu CAF) Initiatives de mouvements sociaux populaires d'origines diverses. Des militants défendent les valeurs de

la famille et créent le service familial des jeunes filles, l'aide familiale populaire. Par exemple en 1952, 1000 TF interviennent dans les familles ouvrières en milieu urbain. Mêmes initiatives en milieu rural : pour aider les femmes d'agriculteur et éviter l'exode rural des jeunes filles, création des aides familiales rurales. Ce service deviendra plus tard l'aide à domicile en milieu rural ADMR.

4. Le rapport Laroque en 1962 introduit l'aide à domicile pour les personnes âgées. Les TF qui intervenaient de façon polyvalente auprès des familles, personnes handicapées ou âgées voient leur champ se restreindre aux familles avec jeunes enfants (au cours de la grossesse, l'hospitalisation de la mère, des épisodes dépressifs... avec un financement CAF) En concurrence avec les aide ménagères, les TF obtiennent une reconnaissance légale par le décret du 15 Février 1974 et en 1975 la possibilité d'intervenir dans le cadre de l'ASE. Cette reconnaissance comme travailleur social les incite à adapter leurs compétences pour intervenir de plus en plus au domicile des familles en grande difficulté et à développer une action éducative.
5. Cette mutation aboutit enfin en 1999 au DE de TISF La formation passe de 8 mois à 2 ans Du niveau 5 au niveau 4 950h – 8 mois de stages Les TISF se voient intégrées parmi les 14 professions ou fonctions du travail social, un arrêté du 25 Avril 2006 organise encore davantage la profession. Autour de 8000 professionnelles aujourd'hui.

Hier, nées avec le bénévolat et le militantisme pour l'entraide au sein des familles, les travailleuses familiales interviennent d'abord comme secondes mères ou « mères de secours ». Au fil du temps, s'adaptant aux nouveaux besoins des personnes et des politiques sociales, elles apparaissent peu à peu comme travailleur social qualifié aux compétences reconnues (Cf. la définition TISF).

Denis Delerue